



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



= AVIS AU PUBLIC =

La Direction Générale des Impôts porte à la connaissance du public que suite de la mise en place technique et du déploiement de la nouvelle plateforme de télédéclaration fiscale « HETRAONLINE », des perturbations techniques pourraient être observées durant quelques jours au niveau des systèmes informatiques de la DGI, notamment la non-disponibilité de l'utilisation du NIFONLINE.

En conséquence, l'échéance de déclaration fiscale périodique des impôts, droits et taxes sera reportée au 23 juillet 2018.

Ainsi, l'application des intérêts de retard ainsi que les amendes fiscales ne sera pas de rigueur qu'au-delà de cette date.

Antananarivo, le **11 JUIL 2018**

LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS



RAZAFINDRAKOTO Iouni Garisse
inspecteur des Impôts